



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 23 avril 2009

APE présentes : Aire-La-Ville, Beaulieu-Grottes-Cropettes-Vidollet, Bellevue, Bernex, Cayla-Jardins du Rhône, Centre-Ville, Chêne-Bougeries, Cité Avanchets, Collex-Bossy, Confignon, Corsier, Eaux-Vives, Geisendorf, Genêts, Grand-Lancy, Gd-Saconnex, Jonction, Libellules, Lignon, Lully-Sézenove, Meinier, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy, Plainpalais, Plan-Les-Ouates, Saint-Jean, Seujet-Necker, Thônex, Tivoli, UCE Bossons, Versoix, Vieusseux-Franchises.

APE Excusées : Aire, Champel-Malagnou, Jacques-Dalphin, Onex Parc, Troinex, Veyrier-Pinchat.

Comité GAPP : Sabine Estier, Marc-Olivier Delapierre ; Sandra Capeder, Soledad Valera-Kummer, Sandrine Comment, .

Excusé : Sylviane Chobaz, Beata Godenzi

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Anne Thorel Ruegsegger

Lieu : Maison des associations salle Carson

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

Nous accueillons le GIAP pour une séance spéciale. Des informations ont été distribuées à tous les délégué-es sous forme d'Info GAPP « spéciale GIAP ». Ceci pour nous permettre d'avoir tous une même connaissance du sujet de ce soir.

Nous accueillons : Claude Howald, directrice du GIAP

Isabelle Gigon, responsable de la gestion du personnel et de la formation

Philippe Martignano, responsable des prestations parascolaire, terrain, relation communes, locaux, gestion d'équipe, relation avec les APE.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé

3. Approbation du PV de l'AD du 6 novembre 08 et de celle du 22 janvier 09

PV approuvés.

4. GIAP-Parascolaire

Mme Howald présente le GIAP : Environ 1'000 personnes travaillent quotidiennement, 11'000 enfants sont accueilli à midi, plus de 4'000 le soir.

Une hausse de 10% par an a lieu, chaque année, depuis longtemps.

Sur tous les enfants scolarisés, (environ 35'000) plus de 20'000 sont inscrits et 98% des enfants inscrits sont effectivement présents, dans certains lieux.

Cela limite les locaux mais permet de mieux anticiper. Les besoins sont surtout de formation pour le personnel et de nouveau collaborateurs.

La liste des locaux de parascolaire est mise à jour quotidiennement. Dans certains lieux, pour le midi, il n'est plus possible de préserver les normes de qualité pour que les enfants mangent (30 minutes minimum), il y a trop de monde, nous sommes en limite de capacité. Les Communes concernées ont été alertées.

Il peut arriver que pour résoudre le manque de place, certains lieux soient transformés en self service, cela est satisfaisant mais est exigeant et demande des disponibilités et de l'argent. Ils essayent de s'adapter et de planifier.

Jusqu'à maintenant le GIAP n'a pas eu de souci budgétaire, le budget est d'environ 32 millions par an, 10% payé par les parents, 10% par le canton, 80% par les communes. Avant entre le canton et les communes le financement était paritaire à 50 pour cent chacun, pour l'an prochain le budget est de 36 million. En vue du financement et des chantiers à mettre en œuvre, la question qui se pose est de qui doit décider du poids des voix. L'organisation du comité est à l'ordre du jour. Le changement de statuts de l'ACG va des changements pour le GIAP.

Concernant le personnel, environ 1'000 personnes travaillent chaque jour, dans 135 lieux

332 personnes vont prendre les inscriptions cette année et y ont été formés.

Le GIAP est à court de personnel actuellement pour leur recherche de personnel vont faire diverses tentatives.

Si le budget ne posait pas soucis jusqu'alors il risque d'en poser. Des questions se posent aussi concernant le personnel et les locaux. Mandat à été donné au comité de faire une étude sur les conditions d'accueil. La direction a demandé l'autorisation de mettre en place des priorités d'accès au parascolaire. Cela a été refusé catégoriquement par les politiques qui ont demandé d'accueillir tout le monde en augmentant la qualité d'accueil et les locaux ! La direction est actuellement en recherche de solutions mais cela semble difficile à réaliser.

Pour l'instant ils ne prévoient pas de liste d'attente. Toutes les inscriptions seront prises mais à partir du 17 mai jusqu'au 28 août pas d'inscription. Reprise des inscriptions, à la rentrée à 16h, avec des listes d'attente.

Concernant les devoirs, ordre à été donné de permettre aux enfants de faire leurs devoirs s'ils le demandent et ou en ont besoin.

Dans le même ordre d'idée les enfants, peuvent partir à partir de 17h30, pour les tous petits, 17h00 toute l'année. A demandé de l'équité c'est-à-dire on ne laisse pas partir un et pas les autres. Les familles doivent aussi comprendre que certaines fois les enfants ne pourront pas à cause des activités prévues.

Concernant les devoirs, projet pilote à Chêne-Bourg, issu de l'Agenda 21, lire et apprendre à apprendre. À la demande de la commune, ont mis en place un appui scolaire, sur la méthodologie d'apprentissage, et le plaisir de lire. Ne font pas faire les devoirs, n'apprennent pas à lire mais font de la lecture plaisir, 2 fois par semaine 1 heure, sont pris en charge par le parascolaire. C'est un succès et espèrent pouvoir mettre en place ailleurs.

En ville de Genève, ont aussi développé des activités sportives, Cité Jonction et Pâquis (REP) dans le but d'encourager les enfants qui ne font rien à participer à des sports, faire connaissance avec des nouveaux sports. La ville est en relation avec les assoc. sportives, et en partenariat avec le GIAP. Les enfants sont pris en charge par GIAP et sous surveillance du GIAP, les animatrices restent et participent avec les enfants. Aux Pâquis la participation est énorme grâce à la dans africaine.

Ces expériences ont amené à penser à la formation continue du personnel, accès libre à disposition du personnel, catalogue très varié. Relationnel, technique, bricolage... dispensé tout au long de l'année.

A l'engagement une formation est obligatoire, cette formation est sérieuse, en tronc commun avec les animateurs de la Fase et les bibliothécaires. C'est une formation généraliste mais qui va au fond des choses. Suite à cela il existe du perfectionnement professionnel, au niveau du travail avec les enfants et du travail d'équipe, mais aussi des formations issues de demandes d'équipes ou de demande de la direction.

Il existe aussi des ateliers de poterie par exemple fait par des professionnels avec les adultes et les enfants.

40 personnes sont formées jeunesse et sports, pour permettre de faire des activités sportives avec les enfants dans différents lieux, il y aussi des cours de 1^{er} secours, avec des étudiants de l'école des bons secours. Supervisé par 144.

Chaque lieu parascolaire va être formé à la sécurité, incendie... prise en charge en cas de catastrophe.

Concernant les inscriptions, sur le site du GIAP il y a toutes les informations concernant les inscriptions.

Aussi le bulletin d'inscription en 7 langues.

Présence possible d'assistants sociaux ou de personne de la commune pour courir après les mauvais payeurs, trouver des solutions pour les familles qui ont des dettes ou des difficultés de paiement.

Horaire scolaire ; le GIAP ne sait pas ce qui va se passer. Les employés du GIAP se demandent ce qui va se passer les associations de restaurant scolaire aussi.

Se demandent comment va se passer la prise en charge de la journée. Il semble que ce sera pour la rentrée 2011. Travaillent actuellement avec la Fase

Genêts : accueil pour les handicapé ou les allergiques,

- Allergies : ont rencontré SSJ, travaillé sur une nouvelle procédure, chaque parent qui signale une allergie, doit fournir un certificat et ensuite un plan de prise en charge individuel est mis en place. Parfois

l'enfant ne mange pas. Ou apporte un panier repas. Les solutions proposées le sont en fonction de la sécurité des enfants et de la possibilité de maintenir un niveau de sécurité suffisant.

Adriana, quand les parents fournissent le repas, il faut que le repas puisse être mis au froid de suite. Et c'est refusé

- Pas acceptable dans ce lieu où il y a un cuisinier.

Infirmière de l'école ou médecin de région prennent la décision ensemble et la transmettent au parascolaire.

Libellules : brosse à dents possible ?

- Pas toujours possible de le faire question d'hygiène, il y a de tout. Sont à la recherche de solution pratique et hygiénique. Pas évident vu le nombre d'enfant et la disparité des lieux.

Charles-Giron : il y a une armoire, c'est bien.

- Sont à la recherche d'une telle armoire.

Centre-ville : critère retenu pour les inscriptions, possible de souplesse pour les personnes qui travaillent bénévolement ?

- Oui possible ne peuvent pas empêcher les parents d'inscrire donc pour l'instant pas de critère.

Centre-Ville, ce message était passé aux inscriptions l'an dernier.

- Oui l'an dernier mais pas cette année. Par contre encourager à inscrire pour les jours les moins pleins.

Centre-Ville ; mais sera-t-il possible de tenir compte du travail non-rémunéré ?

- Oui bien entendu.

Vieusseux-Franchises : il y a des endroits où pas possible de prendre plus d'enfants que de place alors comment faire ? que prévu ?

- certaines communes, ont pris les devants, et des solutions ont été trouvées. Mais tardivement et donc c'est pour cela que ne prendront plus d'inscriptions après les dates de mai.

- Tiennent à jour le nombre de place et les lieux pour pouvoir anticiper. Ont fait des prévisions à la hausse et savent déjà que devront chercher des solutions.

Genêts : épatée par recherche de qualité et réflexion mais en tant que parent, par l'info que l'on reçoit, on ne perçoit pas cette recherche et on ne sait pas qui est ce personnel ne reçoivent pas d'information sur les chantiers en cours. Aimeraient recevoir des informations. Pour éviter des malentendus.

- vous pouvez chercher l'info

Genêts : mais pourrions recevoir des informations plus directement.

- mais comment vous atteindre ? Compliqué.

Centre-Ville : utilisation du portable par les animateurs pendant les heures de parascolaire ?

- interdiction formelle d'utiliser son propre portable, mais responsable de secteur ont le portable du parascolaire. Par contre dès l'an prochain, auront tous un portable de relevé des présences des enfants.

GIAPomobile, en ligne sur le serveur.

Centre-Ville : la formation continue, nombre minimum obligatoire ?

- non mais les formations sont très suivies. Environ 70% du personnel se forme chaque année de manière libre. Ont un capital heure à dépenser.

Gd-Saconnex : ont bon contact avec école et responsable de secteur, mais ont toujours les mêmes problèmes avec des plaintes de parents et ne peuvent pas vérifier.

Que faire ?

- la seule chose à faire est de contacter le GIAP, responsable de secteur, puis direction mais ne pas hésiter à demander de l'aide.

Gd-Saconnex : utiliser les APE pour faire relai d'information pour éviter des manques.

- pouvons faire envoyer un certain nombre d'information aux APE mais ne pas tenter de poser les règles.

Collex-Bossy : une maman qui voulait rencontrer l'équipe et ne savait pas qui c'était.

Possible d'avoir une rencontre générale.

- cela existe mais pas toujours de réponse des parents. Cela se passe mais parfois déçu par le résultat.

Sandra Capeder remercie le GIAP au nom du GAPP.

Sandra informe que nous allons reprendre un certain nombre de choses avec eux, et l'idée de diffuser l'information est très bonne. Mais allons les aider car possible de faire une info pertinente à distribuer.

Très bonne piste, les relations se sont vraiment améliorées mais ont besoin de réaliser certaines choses,

Marc-Olivier Delapierre : nous travaillons en évitant l'accumulation négative, informez-nous dès que vous rencontrez des problèmes et nous allons transmettre de suite les questions et sans attendre pour pouvoir répondre rapidement. Besoin de canaliser certains problèmes.

5. Communication des APE :

Aire : école fête son 50ème le 21 juin.

Collex-Bossy : vide grenier 23 mai.

Devin-du-Village : 50ème 12 juin.

Genêts : semaine sans télé cette semaine.

Aïre : ne pas mettre l'AD la même semaine que la SSTV

6. Communication du comité :

Actuellement réunionite aigue, notre souci est savoir comment faire passer les infos auprès de vous. Améliorer le lien avec les APE.

CEP : moins qu'avant en raison de la commission de fonctionnement.

CF : pour évaluer le nouveau fonctionnement et l'observatoire,

Beaucoup de séances et comment faire pour retransmettre toutes les informations.

Conseils d'établissements allons essayer de faire un point avec les APE et peut-être un atelier à la rentrée.

LE dossier du moment c'est l'horaire. Le nombre de réponse est colossal et nous surprend aussi. Il y aura un certain nombre de séance qui s'annoncent comité de pilotage en cours et séances d'informations auront lieu.

Sommes actuellement des partenaires, reconnus et courtisé. Mais ne va pas être simple.

Nous avons demandé que des explications claires soient données sur les raisons du changement d'horaire.

Concernant notre consultation, nous allons nous donner des moyens pour analyser les réponses, actuellement nous avons des tendances.

Voulons faire entendre les besoins des familles et les besoins des enfants.

Gd-Saconnex : nous manquaient des informations pour être satisfait du questionnaire. Ne sont pas très content du questionnaire. Les parents répondent ce qui leur convient et pas ce qui convient à leurs enfants.

Auraient eu besoin de faire une information avant.

Sandra : mais voulions une tendance et les résultats sont quand même intéressants car les mêmes résultats que le SRED. Sommes conscient de cela. Et devront en tenir compte. Cela nous aide à situer les inquiétudes et les questionnements des parents.

Soledad : ce questionnaire était ouvert pour que chacun puisse y répondre en se questionnant et avec sa propre représentation. Était impossible de faire autrement.

Sandra : M. Beer a promis de ne pas prendre de décision sans nous.

Sabine : n'allons pas utiliser le questionnaire pour dire voilà ce que veulent les parents. Mais pouvons dire un certain nombre de chose. Et cela nous ouvre des perspectives.

L'information sera donnée en temps et en heure.

Nous avons besoin d'entendre les parents et de se donner les moyens. Nous savons que l'information pourra faire changer d'avis un certain nombre de personne.

Les commentaires sont importants. Et seront pris en compte.

Nous vous tiendrons informés.

Commission de Fonctionnement ; l'observatoire à rendu son avis concernant les maitre-adjoints qui est plutôt le notre. C'est que les maitres adjoints n'améliorent pas le système et le péjore même car on ne peut plus joindre personne. Nous voudrions mettre les secrétariats dans les établissements. Sinon difficile de se positionner en tant que parents à cause de la SPG.

Tentons aussi de faire passer un message sur les enfants « dys » ou haut potentiel et que cela soit pris en compte par le nouveau fonctionnement.

Avons appuyé le fait par rapport à la formation des enseignants.

Sinon question des migrants, bureau d'accueil pour répondre aux familles et classes d'accueil.

Restons aussi accroché aux devoirs, et redemandé qu'espace devoirs dans chaque établissement

Avons aussi relayé que progrès à faire pour la rentrée et meilleur accueil plus harmonieux dans l'ensemble du canton. Plus d'équité.

Nombre de note pour faire une moyenne, avons questionné pour savoir si minimum requis. Minimum 2 notes !

Concernant les épreuves cantonales avons encore relayé que manque d'équité entre ceux qui se sont entraînés et ceux qui découvrent.

St-Jean : Manque de sécurité dans les cars scolaires, pas de ceintures de sécurité. Le dir-E doit faire la demande et pas chez nous. La ceinture est obligatoire allons le relayer.

Corsier : allons recevoir des infos sur les enfants à besoin spécifique.

Attendons d'avoir des infos stabilisées pour communiquer par thèmes.

Collex-Bossy : quelles méthodes sont utilisées par les enseignants pour l'enseignement du français.

Semble être n'importe quoi.

C'est un souci et avons demandé mais ne voulons pas défendre une méthode unique.

Collex-Bossy : important que soyons au courant.

Gd-Lancy : les prof ont fait une information sur ce sujet pour les parents.

c'est bien mais aussi il faut parfois généraliser les bonnes pratiques. Et c'est le message que nous donnons. Avoir une politique globale pour l'information au DGEP.

Sandra : les CE vont commencer dans les écoles et les réalités locales seront prises en compte. Mais il va rester des actions globales et cantonales. Cela va être mis en place petit à petit.

Collex-Bossy : CE peut-on exiger une séance d'ici la fin de l'année ?

Sandra oui, oui.

Tivoli : fait SSTV, ont présenté à la directrice et demandé de distribuer par les enfants mais les enseignants, ont bloqué les réponses. La directrice a demandé l'avis de l'APE.

- allons-nous renseigner.

Il n'y a plus de questions et la séance est levée.